plètement réparés. La nouvelle construction, bien supérieure à celle qu'elle remplace, est de telle nature que le danger créé par le feu n'est plus à redouter. Cet édifice sera unique dans son genre, à Ottawa. Murs, toiture, parquets, corridors, portières, couloirs, escaliers, piliers, tout est construit en ciment durci de Portland. De la base au faîte, on chercherait vainement la trace d'une solution de continuité quelconque, tout le ciment solidifié forme un seul bloc. Ce bâtiment est absolument à l'épreuve du feu et il a la solidité du roc. Les visiteurs sont émerveillés de son élégance, de son bel aménagement et de la résistance qu'il opposera à l'usure du temps.

Une monumentale statue de l'Immaculée-Conception, reproduction du tableau de Charles Muller, s'élèvera au-dessus du dôme, dominant tous les bâtiments et toutes les dépendances de l'Université, rappelant sans cesse aux professeurs, aux élèves, aux visiteurs ou même aux simples passants, que ces constructions bâties pour défier le temps, forment le domaine de la Vierge Immaculée.

Puisse ce monumental palais de la science être, sous la bénédiction de Celle que nous invoquons chaque jour sous le vocable de *Trône de la Sagesse*, comme cette *Tour de David que des ouvrages avancés protègent*, et *qui a un arsenal où sont suspendus mille boucliers pour être l'armure des vaillants* (Cant. IV, 4). Puisse la nouvelle Université rajeunie, embellie et agrandie avoir, dans l'avenir, des destinées encore plus glorieuses que dans le passé ! « *Implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ.* (Agg., II, 8 et 10.)



MANITOBA

Nous extrayons d'une circulaire adressée par Mgr Langevin à son clergé, le 8 novembre dernier, les passages suivants :

Que vous dire maintenant, vénérés et chers collaborateurs, des encouragements que nous avons reçus de Sa Sainteté Pie X, glorieusement régnant ?

Ce Père commun des fidèles, le Pasteur des pasteurs, a été pour nous d'une bonté débordante. Sa Sainteté a daigné nous rappeler nos luttes si pénibles pour la conservation du dépôt sacré de l'éducation de la jeunesse et la revendication de nos droits scolaires, qui restent violés depuis 1890, et elle nous a adressé des paroles bien douces et bien réconfortantes « *Multa audivi de te, bene laborasti et bene certasti* », (J'ai beaucoup entendu parler de vous ; vous avez bien travaillé et bien combattu). Dieu veuille que nous méritions toujours d'entendre des paroles aussi encourageantes de la part du chef suprême de l'Eglise, de celui à qui Jésus-Christ a dit : « *Confirma fratres tuos* » (Raffermis tes frères.)

Nous croyons même qu'il nous est permis de redire d'autres paroles du Pape qui nous semblent tout un programme dans les temps agités que nous traversons, alors que plusieurs sont tentés de *laisser faire*, de crainte de causer des embarras en agissant.

Comme nous faisions remarquer au Pape qu'il y avait bien des inconvénients à revendiquer les droits de l'Eglise, et que les évêques militants sont parfois blâmés, même quand ils accomplissent simplement leur devoir et refusent d'être les *chiens muets* dont parle le prophète Isaie, il s'écria : « *Certus sis quod Papa est cum episcopis certantibus pro justitia* ». (Soyez certain que le Pape est avec les évêques qui luttent pour la justice).

Nous allons donc continuer, vénérés et chers collaborateurs, à faire notre devoir à la lettre, s'il le faut, pour la conservation des droits dont nous jouissons et la revendication de ceux qui nous ont été enlevés en 1890, contre toute justice et en dépit de la constitution du pays, et de

ce que l'honorable Conseil Privé d'Angleterre a appelé le *pacte fédéral*.

Veuillez, de grace, rappeler aux fidèles qu'ils sont tenus, en conscience, d'user de leurs droits de citoyens libres, pour réprouver les actes de ceux qui nous ont traités injustement et pour affirmer leur volonté formelle de voir nos droits scolaires reconnus et restaurés bientôt comme de droit. Vous pouvez ajouter que si la minorité protestante de Québec avait été traitée pour ses écoles comme la minorité catholique de Manitoba, aucun protestant, dans tout le Dominion, n'oserait répéter que la question est réglée ; mais tous nos frères séparés voteraient pour réclamer pleine et entière justice. Serait-il donc possible que des catholiques, éclairés et dirigés par l'Eglise, fussent moins soucieux de leurs intérêts et de leurs droits en matière d'éducation que leurs concitoyens étrangers à l'Eglise ? Ou bien, faudra-t il reconnaître que les catholiques qui ont conservé ce pays, à diverses reprises, au prix de grands sacrifices, et même au péril de leur vie, à la domination anglaise, devront se résigner à accepter une situation inférieure à leurs concitoyens d'autre croyance religieuse ?

Il est important que notre peuple comprenne la situation telle qu'elle est et qu'il ne se laisse pas aveugler par un intérêt sordide et dégradant, ou par quelqu'autre passion mauvaise, ou encore par l'entraînement d'une partisannerie ennemie de la foi autant que de la saine raison.


